RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ — DÉPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription de MACON



Louis ESCANDE

Maire de MACON

Conseiller Général

Déclaration du Candidat

Désigné comme candidat républicain par les démocrates de la circonscription de MACON, il m'appartient de solliciter vos suffrages pour l'élection du Député à la prochaine Assemblée Nationale. Celle-ci doit orienter et gérer la vie française et déterminer l'avenir de notre pays pour de nombreuses années.

J'ai le premier souci d 'être devant vous tous, sincère et de me présenter à la fois comme le défenseur de vos intérêts immédiats et les plus légitimes comme celui des intérêts de la FRANCE.

Il est commun de dire et de s'élever souvent avec indignation contre les hommes politiques français. Néanmoins l'on ne saurait oublier qu'à travers leur personne se détermine, sur le plan national, la vie des populations françaises. Lorsque l'on parle d'expansion économique locale ou régionale, lorsque l'on parle des prix et des salaires, lorsque l'on songe aux problèmes du logement ou de l'enseignement, et aux différents problèmes sociaux qui se posent à nous; l'on ne saurait oublier que leur solution dépend uniquement des lois et résolutions votées par le Parlement.

En ce qui me concerne, je puis vous affirmer que je serai tout d'abord et sur le plan de la circonscription, le fidèle et sincère défenseur de l'expansion économique tendant par une décentralisation indispensable d'assurer l'industrialisation de notre vallée de la Saône et plus particulièrement des régions Clunysoise et Bressane qui sont particulièrement défavorisées dans ce domaine.

Il faut ajouter à cela que l'expansion économique doit être suivie d'une amélioration des salaires et de l'élargissement des lois sociales capables d'apporter avec la sécurité le bien-être et le bonheur à tous.

L'agriculture française doit trouver sa généreuse place dans cette expansion et les lois de l'agriculture doivent apporter avec les mêmes avantages sociaux qu'aux citadins les mêmes possibilités de vie, la même sécurité, le même bonheur.

Si vous me faites confiance, je remplirai dans ce domaine mon rôle avec souci d'efficacité et du sens de l'humain dont je m'efforce, à tout moment, d'en donner les preuves.

Mon seul désir est de vous servir et de servir à travers mon mandat l'ensemble de la communauté française et en particulier notre belle jeunesse, espoir de notre pays.

La FRANCE est inséparable du monde et si je demeure le fidèle défenseur d'une EUROPE unie et fraternelle, j'entends par là même affirmer que cette EUROPE doit demeurer un lien entre les deux blocs et faire en sorte qu'on ne fasse la guerre, ni pour CUBA, ni pour BERLIN, mais qu'à travers les difficultés présentes les gouvernements tirent les conclusions nécessaires pour entreprendre un rapprochement indispensable et sauver l'humanité d'un conflit dont les conséquences sont incalculables.

A l'heure de l'atome et des fusées interplanétaires, nous devons offrir à la jeunesse, non pas un climat de haine et d'égoïsme, mais le plus grand espoir de fraternité, de prospérité et de paix.

Voilà le sens de ma candidature. Au-dessus des haines partisanes et des sectarismes, en représentant des républicains et démocrates de la circonscription, je tiens à demeurer, autant l'administrateur que le serviteur de mon pays, de la Paix et de l'Humanité.

Pourquoi je suis le suppléant de Louis Escande

Bien sûr et d'abord à la suite des accords survenus entre les deux grandes formations démocratiques radicale et socialiste animées sur le plan départemental par les Sénateurs PINSARD et LAGRANGE.

De cette union tous les républicains ne peuvent que se féliciter, Mon devoir était de participer à ce **rapprochement** si ardemment souhaité.

Mais il y a bien d'autres raisons encore.

Nous avons tous compris que MACON et les régions variées qui l'entourent forment un tout dont le développement économique, social et culturel ne peut être dissocié.

Je m'explique : jamais des villes comme MACON, CLUNY ou TOURNUS, les chefs-lieux de canton de la Bresse, du Clunysois, du Mâconnais et de St-Gengoux-le-National ne pourront vivre s'il n'existe désormais dans ces régions une vie intense et une prospérité indiscutable Si bien que nous, paysans, nous sommes certains maintenant que nos revendications sont communes avec celles de tous les travailleurs de ces centres, Il me semblait donc nécessaire qu'un travailleur des champs mène la campagne électorale avec un représentant des cités.

Je pense aussi être assez averti des problèmes agricoles et viticoles qui se posent aujourd'hui et se poseront dans un proche avenir pour pouvoir utilement. avec l'aide des amis que j'ai dans nos organisations syndicales, conseiller et diriger les initiatives parlementaires d'un possible député.

Je pense en particulier à cette organisation des marchés et des circuits de distribution, tant sur le plan national que dans les limites du marché commun, à la création des centres de stockage indispensables à la régulation de nos marchés tant agricoles que viticoles, à la réalisation de cette caisse de calamités agricoles depuis si longtemps souhaitée, à une amélioration de la retraite des vieux travailleurs dans le cadre de la mutualité agricole,

C'est pourquoi j'ai crû devoir accepter l'offre qui m'était faite de seconder mon ami ESCANDE et qu'en même temps je vous demande, amis de la terre, de nous faire confiance.



Paul DAILLY

Agriculteur - Vigneron

Maire d'IGÉ

PROGRAMME de Messieurs ESCANDE et DAILLY
CANDIDATS RÉPUBLICAINS d'Entente Démocratique

Electrices et Electeurs du Mâconnais, de la Bresse, du Clunysois

Mes chers Amis,

Dans une période difficile de la vie française et cédant aux sollicitations de nombreux amis, j'ai cru devoir poser ma candidature aux élections législatives du 18 Novembre prochain.

Je le fais parce que déjà au service de la population mâconnaise où j'ai acquis une solide expérience administrative, je pense que nous devons étendre à l'ensemble de la région, l'œuvre de prospérité et d'expansion qui, par notre travail commun, marque présentement le reveil de la Cité Mâconnaise.

Je remercie tous ceux qui, depuis des années, me font confiance et m'aident dans cette construction perpétuelle au service de tous. Les brillants résultats sont là, connus de tous.

Mais les besoins d'une ville sont une chose.

Ceux d'une région et du Pays exigent une action plus large, plus complète et une harmonisation des intérêts locaux, régionaux et nationaux.

C'est pourquoi je pense que le devoir d'un législateur, d'un membre de l'Assemblée Nationale, doit s'inspirer d'une double mission : A - Mission Internationale de Paix.
B - Mission Economique et Sociale.

A - Sur le PLAN INTERNATIONAL : La PAIX.

L'idée directrice doit être la sauvegarde et la consolidation de la Paix.

Pour cela, la confiance et l'entraide générale doivent être la base des relations internationales. **L'EUROPE** unie, pacifique et humaine doit être le fondement même de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Cette grande œuvre de rapprochement doit s'accompagner **d'un désarmement simultané et général au profit des grandes entreprises humaines pour le bien de tous les peuples.**

B - EXPANSION ÉCONOMIQUE et JUSTICE SOCIALE

L'aide à la **recherche scientifique** orientée exclusivement vers l'amélioration de la condition humaine est la base même du progrès.

L'expansion et la décentralisation industrielles doivent être poursuivies. Un premier résultat a été obtenu qu'il faut maintenir si nous voulons - et nous devons le faire - améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs, nous imposer dans la grande compétition économique internationale, assurer par un conditionnement approprié l'écoulement de nos matières premières et de nos riches produits agricoles et donner à toute la main-d'œuvre disponible et à toute notre jeunesse les garanties de travail, d'emploi et de confort.

L'Agriculture et la Viticulture

L'agriculture est l'élément dominant de l'économie et de la prospérité française. Il faut, avec le concours de la Fédération des Exploitants Agricoles, des Chambres d'Agriculture et de Viticulture, reprendre le problème de l'exploitation agricole et de son avenir imparfaitement traité par la récente loi sur l'organisation agricole promulguée au mépris des conseils de ces organismes professionnels. S'il est bien de penser à l'organisation de la production et des circuits, il est indispensable d'assurer nationalement et sur les marchés internationaux la commercialisation et l'écoulement de notre production si riche en qualité et en quantité que ce soient nos vins, nos volailles ou nos viandes ou tout autre produit. Il faut protéger la profession contre les calamités, aider les jeunes agriculteurs à s'établir et s'équiper ; assurer leur éducation professionnelle au même titre que celle des autres techiques ; promouvoir et développer l'amélioration de l'habitat rural et de son équipement ménager ; **rendre par tous les moyens plus agréable la vie de la jeunesse et de la femme dans nos campagnes ;** enfin, assurer par un système de prévoyance amélioré une retraite décente aux vieux travailleurs. Tout cela est possible.

Le Commerce et l'Artisanat sont inséparables d'une prospérité industrielle et agricole. Il faut les protéger par une reconnaissance généralisée de la propriété commerciale ; les encourager par l'octroi de facilités financières pour leur développement et leur adaptation aux conditions modernes de commerce. Enfin, améliorer leur sort par un système plus efficient de retraite.

La Fiscalité, liée au revenu national, doit faire l'objet de la plus grande attention et d'une plus juste répartition adaptée à notre vie et notre économie. Son état actuel exige une révision complète. Moins de tracasserie pour le contribuable.

La Stabilité Monétaire est indispensable pour une économie saine. Mais elle ne saurait être obtenue au détriment du consommateur dont le *pouvoir d'achat* devrait sans cesse s'améliorer.

L'Action Sociale, insuffisante, exige un développement. S'il est de notre devoir de penser aux travailleurs, il ne faut pas oublier non plus ceux qui ont des droits sur nous : *les victimes de la guerre et du travail* (mutilés, veuves, orphelins, rapatriés) *les vieillards et retraités* dont les pensions sont scandaleusement insuffisantes ; *les malades et les enfants* que nous devons assister afin de leur donner confiance en la vie ; *les démobilisés, anciens d'Algérie,* dont les droits doivent être reconnus (pensions, primes, prêts et bourses).

L'Effort d'Equipement

Cette action s'assortit obligatoirement *d'un effort d'équipement qu'il faut quintupler* dès maintenant. La création de centres hospitaliers, de maisons de retraites, de centres sociaux doit s'accompagner de programmes de construction de logements adaptés à tous les besoins sociaux. Il faut en particulier, et surtout, résorber au plus vite à une cadence trois fois plus rapide, les besoins actuels en logements. Pour cela il faut tripler les programmes H. L. M. et organiser nos entreprises.

Aider les Jeunes

Enfin, et surtout, il faut penser à notre *jeunesse* que nous devons former dans les *joies saines de travail, de la culture et des sports.* Il est indispensable de *réaliser un équipement approprié et suffisant :* d'abord la construction sur un *programme 5 fois plus vaste d'établissements scolaires publics d'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur avec, en parallèle, le recrutement et la formation d'effectifs suffisants de personnel enseignant.* Il faut sur le même rythme étendre notre équipement sportif pour toutes *les disciplines de sport,* accroître les maisons de jeunesse et de culture, les foyers ruraux, les foyers de jeunes travailleurs.

Nous n'oublions pas non plus *l'équipement public* et en particulier nos réseaux routiers et fluviaux qui réclament un effort dont l'amorce est trop lente.

Sur le PLAN RÉGIONAL et ARRONDISSEMENT

Nous pensons qu'il faut lier les intérêts de la région, faire une analyse des besoins d'ensemble et souder la prospérité de l'agglomération mâconnaise à l'ensemble de notre bel arrondissement. La prospérité de la Cité doit s'accompagner obligatoirement de la prospérité de la campagne car il s'agit, en fait, *d'une unité économique.*

C'est dans cet esprit qu'aux postes de Vice-Président des Comités Régional et Départemental d'Expansion Economique, j'ai cru devoir proposer et agir.

Les Centres urbains, par leur développement industriel, doivent *assurer du travail à toute la population de la région ainsi que l'écoulement de toutes productions.*

C'est bien pour cela qu'il est indispensable de travailler efficacement à tout ce qui peut améliorer les conditions de vie et la productivité de nos agricucteurs, viticulteurs et éleveurs dont la prospérité fait vivre le commerce de nos villes. *C'est à cette grande tâche, qu'avec notre ami DAILLY, particulièrement compétent, nous travaillerons sans relâche.*

Nous appliquerons à notre région le grand programme d'action que nous évoquions sur le plan national et que nous avons déjà amorcé sur MACON, savoir :

Promouvoir l'expansion industrielle et *l'équipement rural ;*

Assurer les marchés pour notre production : organiser les circuits de *commercialisation,* sérieuse base de la prospérité.

Développer, améliorer l'équipement privé et public, de notre région, notamment en ce qui concerne notre réseau routier, nos adductions d'eau et égoûts.

Améliorer et étendre le crédit.

Travailler à l'équipement social de nos villes (centres hospitaliers, maisons de retraites, centres sociaux) et de nos campagnes en développant les programmes de *construction de logements, notamment les H. L. M. et l'habitat rural.*

Aider, accélérer l'équipement de tout ce qui doit servir à la *formation intellectuelle technique, culturelle et sportive de notre jeunesse :* établissements d'enseignement public, stades, foyers de culture doivent être multipliés dans toutes les *localités grandes et petites.*

Tout ceci nous pouvons le faire ! Il suffit de le vouloir. Et nous le voulons ! Il suffit de dégager les moyens financiers. Et nous le devons !

Par une politique de large crédit sur le plan national, toutes ces étapes dans l'acheminement du bonheur des hommes doivent être atteintes si les députés à l'Assemblée Nationale le décident et en poursuivent l'aboutissement.

Pour leur part, les candidats qui, aujourd'hui sollicitent vos suffrages, Louis ESCANDE et son suppléant Paul DAILLY, font serment de s'y consacrer de toutes leurs forces si vous voulez bien leur accorder votre confiance. Le meilleur gage qu'ils puissent vous offrir est l'important travail déjà accompli par eux dans les communes qu'ils administrent et dans leur canton.

LOUIS ESCANDE

Maire de MACON - Conseiller Général

Délégué de la France au Conseil de l'Europe (Assemblée des Pouvoirs Locaux)
Chevalier de la Légion d'Honneur
Rosette de la Résistance

PAUL DAILLY

Maire d'IGÉ

Agriculteur-Vigneron - Chevalier du Mérite Agricole
Membre du Conseil National d'Administration de l'Institut Technique du Vin
Vice-Président de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Mâcon
Vice-Président de la Caisse Mutuelle Autonome de l'Arrondissement de Mâcon

CANDIDATS RÉPUBLICAINS d'Entente Démocratique.

Vu : LES CANDIDATS

IMP. BOUVARD-MACON